



Seule une transaction sur cent est actuellement dématérialisée. PHOTO ROBERT TERZIAN

Stationnement. Les horodateurs du centre-ville sont désormais équipés du paiement sans contact.

Le numérique pour faciliter l'encaissement

■ Marseille entre dans l'ère du numérique... En tout cas pour ses horodateurs. Il suffit désormais de passer sa carte bleue devant la machine, à condition que cette dernière soit de la dernière génération, choisir le montant et attendre l'impression du ticket avant de le mettre derrière son pare-brise.

Seules les 300 machines de l'hyper centre-ville sont équipées, « là où il y a le plus de transactions », explique Laure Agnès Caradec (UMP), adjointe au maire en charge de la voirie, qui a fait le déplacement cours Pierre Puget pour l'occasion. « Nous avons répondu à un appel à projets lancé par le gouvernement précédent, la région Marseille Provence a obtenu au total 6 millions d'euros », explique à ses côtés Daniel Sperling (UMP), adjoint au maire, chargé

lui de l'accès à Internet pour tous. D'ici fin 2014, avec un portable équipé de la bonne puce, les usagers pourront aussi régler le stationnement avec leur téléphone. « Chacun disposera d'un crédit de 20 euros débloqué par sa banque, au-delà il faudra taper son code », indique Daniel Sperling, pas peu fier de contribuer à la lutte contre la fracture numérique. Que l'on puisse utiliser facilement une carte bleue volée ne l'inquiète pas plus que ça. « C'est comme sur Internet, il n'y a qu'à la bloquer », estime-t-il.

Les horodateurs rapportent 5,6 millions d'euros par an à la Ville

Pour l' élu, il s'agit « de faciliter la vie quotidienne ». Mais la Ville espère améliorer son « taux de respect » du stationnement payant. « Sur les 15 000 places que nous

avons à Marseille, une place rapporte en moyenne 98 minutes de paiement par jour », précise Laure Agnès Caradec. Soit 5,6 millions d'euros par an pour 2012. La municipalité misant aussi sur le PV électronique.

Quant on lui demande si la fronde anti-horodateurs couve toujours, Laure-Agnès Caradec considère qu'« il y a un changement d'attitude ». « Les gens nous réclament l'extension du stationnement payant car il facilite la vie des résidents », affirme-t-elle, évoquant une réunion prochaine avec le maire des 2e et 3e arrondissements, Lisette Narducci (PRG), pour l'instaurer sur l'esplanade de la Tourette. Ceux qui tournent durant des heures pour se garer malgré leur abonnement annuel apprécieront...

MIREILLE ROUBAUD